



**SCHIZO? ...OUI! 1998 - 2023**

**FAIRE FACE A LA SCHIZOPHRENIE** - Association agréée par le Ministère de la Santé

Secrétariat : 54 rue Vergniaud Bât. D, 75013 PARIS

Permanence d'écoute téléphonique et droits des usagers : +33 (0)1 45 89 49 44

Courriel : [contact@schizo-oui.com](mailto:contact@schizo-oui.com), [vosdroits@schizo-oui.com](mailto:vosdroits@schizo-oui.com)

Site : [www.schizo-oui.com](http://www.schizo-oui.com)

## SEMINAIRES SCHIZOPHRENIE 2023 – AGENDA

**Samedi 17 juin 2023 9h30-17h00** - HÔTEL INN PARIS PLACE D'Italie, 178 Bd Vincent Auriol, 75013 Paris

9h30	Accueil et café
Colloque	
10h-10h15	Introduction : 25 ans de l'association Schizo ? Oui !, faire face à la schizophrénie Intervenant : <b>François Cadillon, président de Schizo ? ... Oui !</b>
Première partie : Les soins en psychiatrie et la psychotérapie	
10h15-11h00	Titre : Les soins en psychiatrie: description de la schizophrénie, organisation des soins Intervenant : <b>Dr. Juliette Grémion, psychiatre, chef de service au GHPG Groupe Hospitalier Paul Guiraud, Villejuif</b>
10 min	Questions et réponses
11h10-11h40	Psychologue Neuropsychologue Intervenant : <b>M. Wahiche Geoffroy, LAD -Nouveau Samsah ESCAL</b>
10 min	Questions et réponses
Deuxième partie : Les troubles psychiques et le logement	
11h50-12h20	Accompagnement des usagers Intervenant : <b>Association "Un chez soi d'abord"</b>
10 min	Questions et réponses
Pause déjeuner (60')	
Troisième partie : Droits des usagers, droit de la personne vulnérable	
13h30-14h30	Le juge et la protection des majeurs vulnérables Intervenant : <b>Karine Waché-Valin, 1ère vice-présidente adjointe, Magistrat coordonnateur du service de la protection des majeurs du tribunal judiciaire de Paris</b>
10 min	Questions et réponses
14h40-15h10	Hospitalisation d'office, soins sans consentement Intervenant : <b>Maitre Anna Koenen, avocate, Commission d'hospitalisation sous contrainte du Barreau de Versailles</b>
10 min	Questions et réponses

Nous garantissons la stricte confidentialité de ces renseignements contenus dans ce bulletin qui resteront exclusivement réservés à l'usage interne de l'Association Schizo ?...Oui ! que pour la seule gestion de votre soutien et intégrés à un fichier d'adhérents et donateurs. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification à l'égard des données vous concernant conformément à la loi informatique et Libertés n° 78-17 du 06.01.1978. Vous pouvez à tout moment demander à être effacé de ce fichier.

## SCHIZO? ...OUI! 1998 - 2023

**FAIRE FACE A LA SCHIZOPHRENIE** - Association agréée par le Ministère de la Santé

Secrétariat : 54 rue Vergniaud Bât. D, 75013 PARIS

Permanence d'écoute téléphonique et droits des usagers : +33 (0)1 45 89 49 44

Courriel : [contact@schizo-oui.com](mailto:contact@schizo-oui.com), [vosdroits@schizo-oui.com](mailto:vosdroits@schizo-oui.com)

Site : [www.schizo-oui.com](http://www.schizo-oui.com)

Quatrième partie : Rétablissement et pair-aidance	
15h20- 16h20	<i>Table ronde : Le rétablissement et la pair-aidance</i> Modérateur : <b>François Cadillon, président de Schizo ? ... Oui!</b>
	Intervenants : <b>Laure Dupuis</b> , paire-aidante, patiente rétablie <b>Bertrand Assens</b> , pair-aidant écoutant, représentant des usagers à ASM13, patient rétabli, membre du Conseil d'administration de Schizo? ... Oui! <b>Rémi Chanard</b> , juriste et patient en cours de rétablissement <b>Yasmina Zreiki</b> , pair-aidante familiale, consultante en droit des usagers chez Schizo ? Oui !
25 min	Questions et réponses
Conclusion	
16h45-17h	Intervenant : <b>Matthieu de Vilmorin, patient rétabli et ex-président de Schizo ? Oui !</b>

### Colloques 2023 : Séminaires gratuits d'information sur la schizophrénie

- ✓ Adressés à toute personne intéressée et/ou adhérent à l'association Schizo Oui en 2023 (malade, proche, soignant, étudiant, etc)
- ✓ Inscriptions sur 01 45 89 49 44 ou [contact@schizo-oui.com](mailto:contact@schizo-oui.com)
- ✓ Diffusé aussi en ligne par visio / webinar en cliquant sur ce [lien](#)
- ✓ Remboursement de frais : Les personnes inscrites habitant en dehors de Paris qui doivent se déplacer pourront bénéficier du remboursement des frais d'hôtel et de déplacement, remboursement sous conditions, sur dossier et selon le budget disponible de l'association. Le remboursement se fera sur la base des frais réellement engagés et le participant est tenu de conserver les justificatifs des frais (billets de train, nombre de kilomètres parcourus, facture d'hôtel, etc). Pour obtenir le remboursement des frais réels, il suffit de présenter une note de frais à l'association avec les documents et le RIB.
- ✓ Droit à l'image : En assistant au colloque, les participants autorisent Schizo Oui à réaliser l'enregistrement audio et video du séminaire et acceptent sa diffusion que ce soit en interne comme en externe.